



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique du logement

Question écrite n° 116836

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé du logement, sur les propositions exprimées dans le rapport du Centre d'analyse stratégique intitulé " le logement social pour qui ? ". Le Centre d'analyse stratégique propose de lever les freins à la mobilité. Il préconise d'étendre le mécanisme du surloyer, en particulier dans les zones de marché tendu, et d'évaluer ses effets. Il suggère d'expérimenter en Île-de-France un dispositif d'indexation des loyers sur les revenus du ménage et éventuellement de l'étendre en fonction des résultats observés. Dans l'attribution des logements sociaux, le Centre d'analyse stratégique souhaite donner la priorité aux mutations internes. Il le remercie de bien vouloir l'informer à ce propos.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116836

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Logement

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 août 2011, page 8955

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)